

Conseil Académique de la ComUE Languedoc-Roussillon Universités

RELEVÉ DES AVIS
Séance du 20 janvier 2017

Ordre du Jour :

1/ Informations du Président

2/ Désignation de deux personnalités extérieures (catégorie 2) au sens de l'article L719-3 du code de l'éducation, pour siéger au Conseil Académique de la COMUE

3/ Questions diverses

Membres : 32

Présents & représentés : 28

Quorum : 17

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h15.

1. Informations du Président

Pas de vote.

2. Désignation de deux personnalités extérieures (catégorie 2) au sens de l'article L719-3 du code de l'éducation, pour siéger au Conseil Académique de la COMUE

Après discussion, il est entendu la désignation des deux personnalités extérieures suivantes :

- Corinne Bonnet, Professeur d'Histoire grecque, Directrice de PLH (Patrimoine, Littérature, Histoire)-ERASME (Equipe de Recherche sur la Réception de l'Antiquité : Sources, Mémoire, Enjeux), proposée par le Président de Paul Valéry ;
- Jean-Charles Guibert, Directeur de MINATEC (Campus d'Innovation en micro et nanotechnologies), proposé par l'ENSCM.

Avis favorable sur la désignation de deux personnalités extérieures (catégorie 2) au sens de l'article C719-3 du code de l'éducation, pour siéger au Conseil Académique de la COMUE

Pour : 28 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

3. Questions diverses

Pas de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h35.

Le Président,

Gilles Halbout

